



EN DIRECT SUR INTERNET

LES SÉANCES DE LA PREMIÈRE PARTIE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

Projets d'aires protégées des monts Groulx et de l'île René-Levasseur

Québec, le 9 mai 2003 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) entreprend une expérience de diffusion audio sur Internet des séances d'une audience publique. Cette expérience est tentée dans le cadre de sa consultation du public sur les aires protégées, un nouveau champ d'intervention pour le BAPE qui lui est conféré par la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, alors que les actions du Bureau relèvent habituellement de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Cette diffusion audio sur Internet se veut d'abord et avant tout une expérience en matière de diffusion des débats lors des audiences publiques du BAPE et permettra au Bureau d'en évaluer les coûts, l'utilisation et l'efficacité de cette nouvelle façon de faire lors de la tenue d'une audience publique. L'accès à cette diffusion audio se fait à partir du site Internet du BAPE www.bape.gouv.qc.ca.

Il est important de mentionner que cette diffusion audio sur Internet vise à permettre aux personnes qui le désirent de suivre les interventions qui ont lieu lors des séances de l'audience publique. Dans ce contexte, il n'y aura pas de possibilité d'interaction entre les auditeurs et la commission, que ce soit par l'intermédiaire du site Internet du BAPE ou des adresses courriel liées à ce site.

Pour plus d'information, communiquez avec M^{me} Louise Bourdages, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : groulx-levasseur@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

SOURCE : M^{me} Louise Bourdages, conseillère en communication